



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglom

---

## DELIBERATION N° 105/2018/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 JUILLET 2018 A 10H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

### PRISE D'ACTE DU TRANSFERT DU PORT DU LARIVOT

Nombre de Conseillers en exercice : 30  
Nombre de Conseillers Présents : 17  
Nombre de Procuration : 3  
Date de convocation : Vendredi 06 juillet 2018

Nombre de suffrages exprimés : 20  
Vote :  
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille dix-huit, le jeudi douze juillet à dix heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Raphaël RABORD, 4<sup>ème</sup> Vice-Président - Serge BAFAU, 6<sup>ème</sup> Vice-Président - Jean GANTY 1<sup>er</sup> Membre du bureau - Nestor GOVINDIN, 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Monique AZER, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère, communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller communautaire

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES** : Farah KHAN, Conseillère communautaire → **Procuration** à Chester LEONCE - David RICHE, 3<sup>ème</sup> Vice-Président → **Procuration** à Marie-Reine GIRAULT - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Raphaël RABORD - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

**ÉTAIENT ABSENTS** : Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Roger ARON, 5<sup>ème</sup> Vice-Président - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Claude PLENET, Conseiller communautaire - Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, Conseiller communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire -

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monique AZER

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20180712-105-CACL-2018-  
DE  
Date de télétransmission : 13/07/2018  
Date de réception préfecture : 13/07/2018



**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la Délibération N°117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant transfert de modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la Délibération N° 47bis/2017/CACL en date du 20 avril 2017 portant approbation des conventions de transfert de gestions de la compétence ZAE ;

**Vu** le rapport de la CLECT en date du 28 septembre 2017, établissant et approuvant les périmètres des ZAE entrant dans le cadre du transfert des communes vers la CACL ;

**Vu** la Délibération N° 151/2017/CACL en date du 21 décembre 2017 portant sur l'approbation des avenants numéros un modifiant les conventions de gestion de la compétence ZAE ;

**Vu** la Délibération N° 53/2018/CACL en date du 5 avril 2018 portant sur l'approbation des avenants numéros deux modifiant les conventions de gestion de la compétence ZAE ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission « Développement économique » du lundi 9 juillet 2018 ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission « Finances » du mardi 10 juillet 2018 ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mardi 10 juillet 2018 ;

**Entendu** le **Rapport N° 105/2018/CACL** relatif à la prise d'acte du transfert du port du Larivot.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré :**

**DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 105/2018/CACL** relatif à la prise d'acte du transfert du port du Larivot.

**AFFIRME** que suite au transfert de la compétence zones d'activités économiques et notamment portuaires, le port du Larivot est bien transféré à la CACL.

**AUTORISE** la Présidente à notifier le présent rappel à Monsieur le Maire de Matoury.

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20180712-105-CACL-2018-  
DE  
Date de télétransmission : 13/07/2018  
Date de réception préfecture : 13/07/2018

**AUTORISE** la Présidente ou son représentant légal à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le Jeudi 12 juillet 2018



**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Marie-Laure PHINERA HORTH**